

LEÇON 6. LE POUVOIR À LA TRACE

La trace, l'archive, le numérique

« Le concept de trace, je le dis d'un mot parce que ça demanderait de longs développements, n'a pas de limite, il est coextensif à l'expérience du vivant en général. Non seulement du vivant humain, mais du vivant en général. Les animaux tracent, tout vivant trace. Sur ce fond général et sans limite, ce qu'on appelle l'archive, si ce mot doit avoir un sens délimitable, strict, suppose naturellement de la trace, il n'y a pas d'archive sans trace, mais toute trace n'est pas une archive dans la mesure où l'archive suppose non seulement une trace, mais que la trace soit appropriée, contrôlée, organisée, politiquement sous contrôle. Il n'y a pas d'archives sans un pouvoir de capitalisation ou de monopole, de quasi-monopole, de rassemblement de traces statutaires et reconnues comme traces. Autrement dit, il n'y a pas d'archives sans pouvoir politique. » (J. Derrida, propos recueillis par B. Stiegler)

De l'archive à la trace numérique

« Je qualifie volontiers cette mutation de tournant anthropologique. En effet, si jusqu'à l'avènement du numérique, la lutte contre l'oubli nécessitait un véritable déploiement d'énergie, de moyens et d'innovations technologiques, le numérique a introduit une rupture, voire une inversion de ce processus : les systèmes de communication, de production, d'inscription et de partage via les réseaux ou les supports numériques ont engendré une traçabilité automatique, condition de nos activités et donc préalable à toute véritable intention de "faire trace". Par exemple, le simple fait de consulter un site internet laisse une trace numérique bien que nous ne soyons alors pas dans une démarche "d'expression". » (Louise Merzeau, 2016)

1) La traçabilité automatique bouleverse notre rapport à la mémoire

« au sein de cet environnement numérique, l'ensemble des efforts, des savoir-faire, des technologies et des politiques doivent désormais être employés non plus pour mémoriser, mais pour réguler l'oubli. Si la société a d'abord fantasmé une sorte de "mémoire intégrale" permettant de garder trace d'à peu près tout systématiquement, elle a renoncé pendant une vingtaine d'années à intégrer dans ces processus la question de l'oubli comme devant relever d'une régulation nourrie de débats et de décisions politiques. Comme on pouvait s'y attendre, cette question est revenue très fortement depuis quelques années car cette "mémoire intégrale" et sa perte de contrôle ont finalement produit de l'anxiété et du désarroi. (...) Il ne faut plus le voir (l'oubli) comme une sorte de bug ou comme une saturation des mémoires de stockage, mais bien comme l'un des mécanismes clés de la mémoire. Car il n'y a pas de mémoire sans une pensée de l'oubli. Il est donc impératif de repenser l'oubli collectivement afin de le réguler et de le structurer pour qu'il fasse sens. Cela implique des choix de la part de la collectivité sur ce qu'elle souhaite transmettre ou au contraire effacer. » (Louise Merzeau, 2016)

2) La conception de l'archive est également modifiée

3) L'individu comme collection de traces

« Pour tailler les messages sur mesure, les systèmes d'information doivent traiter la personne avant de traiter les contenus. Dans les sites marchands, les moteurs de recherche, les réseaux sociaux, l'individu est traduit en *profil*, c'est-à-dire en grappes de données calculables par des machines. C'est ainsi qu'il se redéfinit : il est le *dénominateur commun de ses propres traces*. » (L. Merzeau, *L'intelligence des traces*)

« Tous les niveaux de traçabilité sont donc écrasés, superposant les identités déclarative, navigationnelle, agissante et calculée (Georges, 2009) : ce que je dis de moi (qui je suis), où je vais (comment je me comporte), ce que j'édite ou publie (ce que je pense) et ce que les plateformes calculent à partir de mes activités (ce que je vau). Du symptôme, on arrive ainsi à l'autre versant des traces numériques : leur calculabilité, et 'l'algorithmie ambiante' qu'elles contribuent à alimenter. » (L. Merzeau, *L'intelligence des traces*)

« Les plateaux (...) ne relèvent pas de catégories instituées, publiques, officielles, mais de modes d'action, de compréhension, d'être, qui se diffusent implicitement, par contamination, rencontres, contiguïtés, mais qui n'en sont pas moins les conditions de possibilités de toute institution, donc aussi de tout partage. » (Forestier 2012). » (L. Merzeau, *L'intelligence des traces*)

« Ecrites par les agents logiciels chargés de les agencer et de les diffuser, les traces se détachent ainsi de la personne pour mener une existence autonome, hors de notre contrôle ou de notre assentiment. Séparées de toute énonciation, *elles radicalisent le principe de coupure propre à toute écriture* et façonnent une sociabilité qui n'est pas l'effet de rapports sociaux, mais d'une délégation machinique de nos relations. (...) Indéfiniment redocumentarisé, l'homme devient ainsi 'un document comme les autres' (Ertzscheid 2009), ou plus exactement un individu-data : un assortiment de ressources possibles pour de possibles agencements. » (L. Merzeau, *L'intelligence des traces*)

« Traduites en scores, elles fonctionnent comme indices d'influence ou de sociabilité. Elles sont donc non seulement rendues publiques, mais socialisées ou éditorialisées. Des applications comme Klout (*remarque : aujourd'hui, Klout a laissé la place à Scorr*) se chargent même de reconvertir ces données quantitatives en qualitatif calculée à partir d'indicateurs prélevés dans les réseaux sociaux, la mesure d'influence est ensuite traduite en 'style' : curator, observer, conversationalist, celebrity, explorer, etc. (...) Ainsi, la calculabilité des traces ne documente pas seulement les individus : elle les catégorise et les qualifie. » (L. Merzeau, *L'intelligence des traces*)

« Pour l'utilisateur, la vaporisation de ses données dans les dispositifs le contraint à un processus ininterrompu d'aménagement des procédures et des interfaces. Téléchargement et agencement de ses applications, paramétrage de ses préférences, gestion de ses autorisations et droits d'accès ou renseignement de ses multiples profils : l'usager passe de plus en plus de temps dans des tâches d'installation et de réglage des espaces qu'il pratique. Souvent très en deçà d'une production de contenus, sa participation consiste beaucoup plus à customiser ses points d'accès qu'à élaborer des documents ou diffuser des informations. Cette dimension de l'usage, et sa relation étroite avec la nouvelle économie des traces, a été oblitérée au profit d'une promotion, plus prescriptive que descriptive, des user generated contents (UGC). » (L. Merzeau, *L'intelligence des traces*)

Trace numérique et paradigme indiciaire

« Entièrement automatisée, cette traçabilité n'est pas une couche documentaire qui se greffe après coup. *Elle est la condition même de la performativité numérique.* De la même façon qu'on ne peut pas ne pas communiquer, on ne peut pas ne pas laisser de trace. » (L. Merzeau, *L'intelligence des traces* – je souligne)

« Contrairement à tout autre message écrit ou oral, les traces numériques produisent de l'information sur nos comportements avant même qu'un message-cadre vienne les « intentionnaliser » par une métacommunication. Enregistrement sismographique de nos connexions, navigations et dispositions, elles échappent pour une bonne part à toute énonciation et se prêtent moins à l'interprétation proprement dite qu'au forage et au moissonnage. » (L. Merzeau, *L'intelligence des traces*)

« (...) les traces sont en deçà du procès de communication comme le sont les indices issus du monde objectal, mais *elles participent en même temps de visées stratégiques qui n'ont rien à voir avec 'l'écriture aveugle de la causalité'* (Krämer). Pour Barthes, si la photographie est un message sans code qui résiste aux interprétations de la sémiologie, c'est parce que son essence est dans 'l'entêtement du référent à être toujours là' (Barthes, 1980, p. 17) et que cet entêtement est intraitable. Ce noème de la photographie permet de voir combien les traces numériques relèvent d'une autre logique. Car tout en elles est au contraire matière ou produit d'un traitement. Traitement informatique des instructions, traitement algorithmique des données, traitement économique et stratégique des bases d'intentions. *Là où la trace photographique reste prise dans la présence dont elle est l'empreinte, les traces numériques se signalent à l'inverse par leur déliaison.* » (L. Merzeau, *L'intelligence des traces* – je souligne)

Une trace qui s'exécute du symbolique ?

L'accès au symbolique, entendu comme socialisation, passe par une singularisation qui se traduit sur le net « par le dépôt, volontaire ou consenti, d'empreintes toujours plus nombreuses, plus fiables et plus détaillées de nos affinités, de nos pensées et de nos activités. (...) l'incorporation au corps symbolique du collectif repose à présent sur des techniques de profilage et de personnalisation, qui marquent non seulement la singularité de chaque individu, mais aussi de chaque situation de communication.» (L. Merzeau 2008)

« Dans l'environnement numérique, la trace n'est donc plus inscription seconde, qui accède au symbolique par l'effet d'une coupure avec le présent de l'émission. Elle est consubstantielle à l'acte communicationnel. Indépendante d'une intention, intégrée au médium (c'est-à-dire automatisée) et archi-codifiée (jusqu'au code-barre dans l'Internet des objets), elle précède pour ainsi dire le message qu'elle enregistre.» (L. Merzeau 2008)

« Faire de l'Internet un monde à plat, immédiat et déhiérarchisé, c'est laisser le champ libre aux stratégies de pouvoir entrepreneuriales ou étatiques qui cherchent en permanence à le contrôler. Le danger n'est pas la disparition des intermédiaires, mais la confiscation de la médiation par les seules logiques du marketing et de la surveillance. (...) Nous devons au contraire nous réapproprier collectivement la régulation de nos traces. (...) (le problème est que) le pouvoir appartient à ceux qui savent archiver, croiser et crawler les données. » (L. Merzeau 2008)

« Que la collectivité se déhiérarchise, que l'information se personnalise et que la connaissance se délocalise, cela ne fait pas de doute. Mais ces déconstructions ne détruisent que les totalités objectivables, artificiellement construites pour séparer le social du politique. A la différence des formes religieuses et idéologiques, l'ordre symbolique qui se construit dans la sociabilité numérique est logé dans le médium même. L'idéal ou le bien commun ne sont pas projetés dans un ailleurs mythique (origine, héritage ou destin), mais dans le maillage même du réseau, comme structure, comme image et comme règle. Si elle prend la forme d'un « patchwork désordonné et proliférant de signes identitaires », la présence numérique n'est donc pas pour autant synonyme d'un effondrement symbolique. Elle déporte en revanche le travail de la médiation dans les couches peu visibles de l'outil, du canal et de la norme, qu'il est donc urgent de se réapproprier en tant que symboles. » (L. Merzeau 2008)

Pour une intelligence des traces

« On observe aujourd'hui deux types de phénomènes : une course effrénée aux scores ou à l'image de soi (quantified-self), et son opposé qui est l'illusion de pouvoir protéger et nettoyer ses traces à tout instant. Je préconise de mon côté une troisième voie, celle du bon sens, visant à produire des traces intelligemment. » (L. Merzeau, 2016)

« Par exemple, en choisissant bien les lieux dans lesquels les déposer, en essayant d'orchestrer soi-même sa mémoire, en faisant un peu de veille sur soi-même, etc. Et surtout en remettant les traces dans des logiques contextuelles, ce qui suppose évidemment de lutter contre les acteurs cherchant au contraire à les interpréter hors contexte. Selon moi, c'est là que se trouve le danger. Par exemple, les bibliothèques pourraient créer des espaces de mémoire partagée, non seulement en diffusant des ressources et des contenus, mais aussi en proposant à leurs usagers la possibilité de déposer certaines de leurs traces (de leurs lectures, de leurs activités, etc.) et qui seraient protégées parce que publiées et conservées sous certaines conditions techniques et juridiques. C'est le sens de la charte Bib'lib, qui vise à affirmer le droit fondamental des citoyens à accéder et à partager l'information dans les bibliothèques. Je crois à la construction - ou au maintien - de dépôts de traces collectives. Ces "dépôts de mémoire" n'échappent sans doute pas toujours aux captations de certains acteurs, mais ils créent des accès parallèles plus pérennes échappant aux logiques purement marchandes. (...) Je trouve que la vision individualiste de ces questions de mémoire, de trace et de confidentialité est trop dominante, en ramenant notamment constamment la problématique à la protection de la vie privée. Je milite pour une réintroduction des logiques collectives, et donc politiques, et la question des communs me semble être l'un des contrepoints les plus intéressants et stimulants à la privatisation de l'espace public dans l'environnement numérique. » (L. Merzeau, 2016)

Bibliographie

- L. Merzeau, « L'intelligence des traces », *Intellectica*, 2013, vol. 59, pp. 115–135
- Site de Louise Merzeau : <http://merzeau.net/>
- B. Stiegler, site *Ars industrialis* : <http://www.arsindustrialis.org/les-pages-de-bernard-stiegler>
- Y. Jeanneret, *La fabrique de la trace*, ISTE Editions, « Sciences, sociétés et nouvelles technologies », 2019
- B. Galinon-Menelec, S. Zlitni, F. Liénard (dir.), *L'homme-trace* (3 volumes depuis 2011), CNRS Editions
- Projet Ichnos-Anthropos, soutenu par l'Unesco :

<https://onhumantrace.hypotheses.org/>